

# Un emploi régional sur dix directement lié au tourisme

**E**n 2011, 11 500 emplois sont directement liés à la présence de touristes en Corse. Ils représentent 10,6 % de l'emploi régional, loin devant la moyenne nationale (3,9 %). La Corse se place donc en tête des régions françaises pour le poids du tourisme dans l'emploi. Dans la région, l'emploi lié au tourisme est prédominant dans l'hébergement et la restauration. Très saisonnier, il est multiplié par 3,6 entre le mois de janvier et le mois d'août où il atteint son maximum. Néanmoins, son ampleur varie sur le territoire insulaire. C'est en Balagne, dans l'Extrême-Sud et le Sud-Ouest de l'île que son poids est le plus élevé, avec plus du tiers des emplois au plus fort de la saison estivale. Dans les zones urbaines d'Ajaccio et de Bastia, il est le plus important en volume mais ne représente qu'une faible part de l'emploi total. Par ailleurs, l'hébergement génère dans le tourisme régional une part de richesse dégagée largement supérieure à sa part dans l'emploi.

Stéphanie Balzer, Insee

La Corse est la première région pour l'importance du tourisme dans l'emploi. En 2011, elle compte, en moyenne annuelle, 11 500 emplois liés au tourisme, soit 10,6 % de l'emploi total régional (contre 3,9 % en métropole). L'île devance ainsi les régions de Méditerranée (Provence-Alpes-Côte d'Azur : 6,2 % et Languedoc-Roussillon : 5,5 %). Au plus fort de la période estivale, ce sont plus de 20 000 emplois mensuels, soit 17,4% de l'emploi régional, qui sont directement imputables à la présence de touristes. En moyenne annuelle, les départements corses arrivent largement en tête des départements du littoral méditerranéen pour la part des emplois touristiques. Ils se placent devant le Var, les Pyrénées-Orientales et les Alpes-Maritimes. Seuls les départements des Hautes-Alpes et de la Savoie, atteignent des taux supérieurs, du fait de leur tourisme hivernal (respectivement 15,8 % et 14,5 % en moyenne annuelle).

## Une très forte saisonnalité...

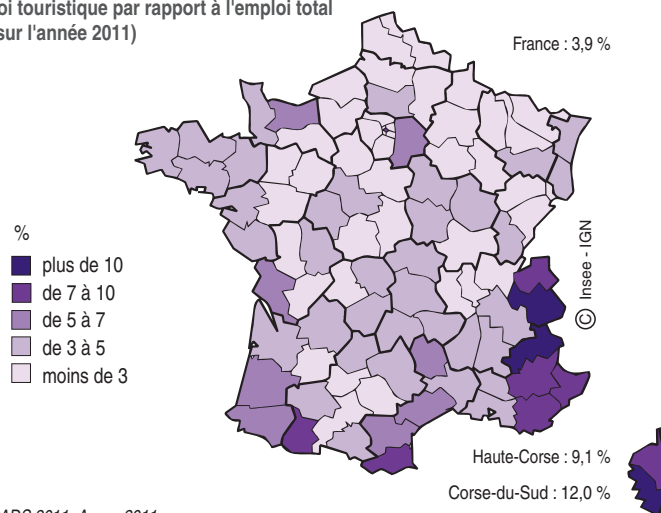
La Corse est aussi la région qui possède la plus forte saisonnalité de l'emploi lié au tourisme. En effet, le nombre d'emplois touristiques y est multiplié par 3,6 entre le mois le plus faible (janvier) et le plus haut (août). Ce rapport est de 1,8 en moyenne métropolitaine. Cette forte variation de l'emploi se vérifie au niveau des départements : la Corse-du-Sud et la Haute-Corse enregistrent des coefficients multiplicateurs respectifs de 3,7 et 3,5. Ces derniers ne sont que de 2,7 pour le Var, 2,4 pour les Pyrénées-Orientales et 1,7 pour les Alpes-Maritimes.

## ...portée par l'hébergement et la restauration

Cette saisonnalité est particulièrement marquée dans les secteurs de l'hébergement

### Le poids du tourisme dans l'emploi parmi le plus élevé dans les départements corses

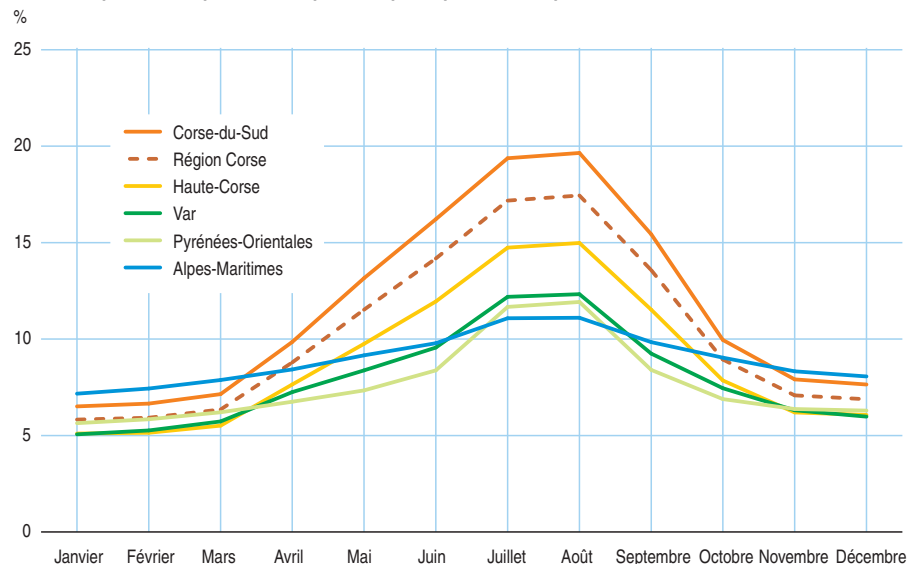
Part de l'emploi touristique par rapport à l'emploi total (en moyenne sur l'année 2011)



Source : Insee, DADS 2011, Acoiss 2011.

### Une saisonnalité très marquée en Corse

Part de l'emploi touristique dans l'emploi total par département et par mois en 2011



Source : Insee, DADS 2011, Acoiss 2011.

et de la restauration. Ces derniers sont en effet les principaux secteurs générateurs d'emplois touristiques en Corse et ils recourent très fréquemment à l'emploi saisonnier.

Au mois d'août, l'hébergement et la restauration concentrent à eux seuls 72 % des emplois touristiques dans la région contre 57 % en France métropolitaine. Avec une importance toute particulière pour le secteur de l'hébergement qui représente 40 % des emplois touristiques régionaux loin devant la France métropolitaine où l'hébergement et la restauration ont chacun un poids de 28 %.

L'emploi dans les grandes surfaces, avec un poids identique à la moyenne nationale (5 % en moyenne annuelle), enregistre le pic saisonnier le plus marqué après l'hébergement et la restauration. Les autres secteurs sont moins saisonniers, ils sont également moins présents qu'au niveau national, en particulier les secteurs sport et loisirs (4 % des emplois touristiques contre 10,2 % en métropole) et patrimoine et culture (2,4 % contre 8,6 %).

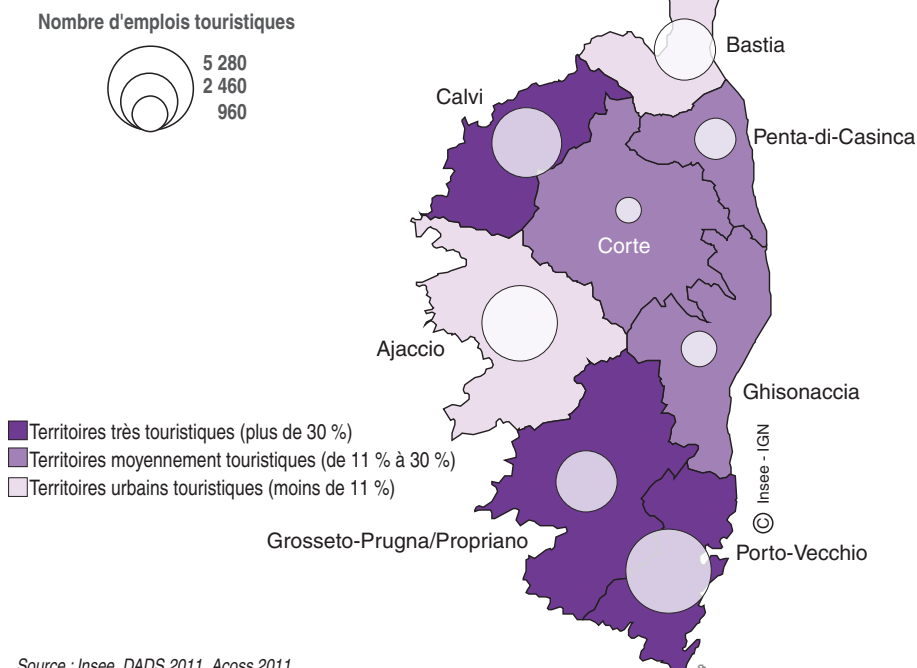
En Corse, l'activité liée au tourisme est inégalement répartie sur le territoire qui peut se décomposer en trois types de zones : les « très touristiques », les territoires « urbains à orientation touristique » et les zones « moyennement touristiques ».

### Trois territoires « très touristiques »

Trois bassins de vie, ceux de Porto-Vecchio, de Calvi et de Grosseto-Prugna/Propriano, comptant entre 20 000 et 25 000 habitants,

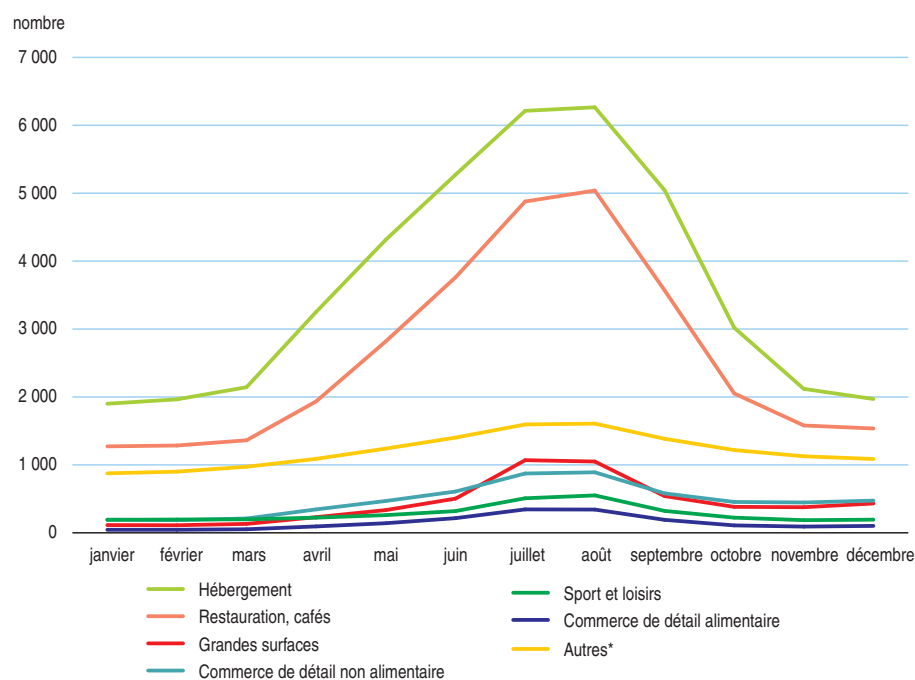
### Poids élevé de l'emploi touristique dans l'Extrême-Sud, le Sud-Ouest et la Balagne

Part de l'emploi touristique dans l'emploi total et nombre d'emplois touristiques en août 2011 par bassin de vie



### L'hébergement et la restauration largement en tête des secteurs touristiques en Corse

Emplois touristiques par secteur et par mois en Corse en 2011



\*Autres : patrimoine et culture, offices de tourisme, artisanat, soins...

Source : Insee, DADS 2011, Acoiss 2011.

concentrent la majorité des emplois touristiques de la région (55 % au mois d'août). Dans ces territoires, l'emploi touristique pèse fortement dans l'emploi total, sa part excédant les 33 % au mois d'août (avec un maximum de 40 % en Balagne) et les 21 % en moyenne annuelle. La saisonnalité de l'emploi y est très élevée,

avec un coefficient multiplicateur entre janvier et août qui varie de 4,1 à 5,3 au maximum pour la zone calvaise.

Les emplois de l'hébergement et de la restauration prédominent largement dans l'emploi touristique local avec plus de 76 % des emplois. Ces territoires concentrent également 62 % des emplois régionaux liés aux sport et loisirs.

### Deux territoires « urbains » à orientation touristique

Les bassins de vie d'Ajaccio et de Bastia, comptant entre 70 000 et 100 000 habitants, concentrent un fort volume d'emplois touristiques (32 % des emplois touristiques en août). Cependant, ces emplois liés au tourisme ne représentent qu'une faible part de l'emploi total avec 5 % à 7 % en moyenne annuelle et 8 % à 10 % au mois d'août. Leur saisonnalité y est toutefois importante, quoique moins marquée qu'en moyenne régionale (emploi multiplié par 3 entre janvier et août contre 3,6 en Corse).

Dans ces zones urbaines, les emplois de la restauration représentent un emploi touristique sur trois, tout comme ceux de l'hébergement. Les emplois liés au patrimoine et à la culture de la région sont par ailleurs concentrés à 78 % dans ces bassins de vie.

### Trois territoires « moyennement touristiques »

Les bassins de vie de Corte, Penta-di-Casinca et de Ghisonaccia, comptant entre

## Sur l'ensemble du territoire, l'emploi touristique majoritaire dans l'hébergement et la restauration

Population et caractéristiques de l'emploi touristique dans les bassins de vie en Corse en 2011

Bassins de vie	Population en 2011	Part de la richesse dégagée par l'activité touristique en 2011 (%)	Part de l'emploi touristique/emploi total (%)		Coefficient de saisonnalité	Part des principaux secteurs dans l'emploi touristique en moyenne sur l'année (%)			
			Moyenne annuelle	Août		Hébergement	Restauration, cafés	Sport et loisirs	Patrimoine et culture, offices de tourisme
Ajaccio	95 758	5,7	6,5	10,4	3,0	33,6	31,4	3,9	9,0
Bastia	77 322	3,6	5,1	8,3	3,0	31,1	39,9	3,7	4,6
Grosseto-Prugna/Propriano	25 078	22,4	21,7	33,3	4,1	52,5	28,4	2,9	2,1
Porto-Vecchio	23 628	25,4	24,7	38,2	4,4	45,4	30,2	6,4	0,9
Calvi	21 819	26,3	25,8	40,3	5,3	47,8	29,3	3,8	4,0
Corte	18 268	5,3	8,2	12,0	2,4	37,4	39,5	1,3	4,9
Ghisonaccia	18 376	12,3	12,1	20,6	3,7	58,4	19,0	1,4	2,3
Penta-di-Casinca	34 237	6,5	8,1	11,9	2,3	39,5	10,6	1,3	2,0
<b>Corse</b>	<b>314 486</b>	<b>9,6</b>	<b>10,6</b>	<b>17,4</b>	<b>3,6</b>	<b>41,3</b>	<b>29,5</b>	<b>3,2</b>	<b>3,0</b>

Sources : Insee, DADS 2011, Acooss 2011.

18 000 et 35 000 habitants, comptabilisent moins de 1 200 emplois touristiques chacun au mois d'août (seulement 480 emplois à Corte).

Le bassin de Ghisonaccia, le plus touristique des trois, est majoritairement tourné vers l'hébergement (58 % des emplois touristiques) avec un emploi principalement féminin (54 %).

Celui de Penta-di-Casinca se caractérise par la part la plus faible de l'emploi dans la restauration avec seulement 11 %. En revanche, l'emploi dans les grandes surfaces y est très important (16 % de l'emploi touristique contre 5 % en moyenne régionale), du fait de l'implantation sur ce territoire d'une partie des grandes surfaces de l'agglomération bastiaise.

Corte se distingue par un emploi touristique peu élevé caractérisé par une forte part de temps partiels (36 % de temps partiels sur l'année contre 28 % et moins pour les autres zones). La présence d'étudiants de l'université de Corse située à Corte explique probablement cette particularité.

### Les retombées économiques régionales liées au tourisme moins diversifiées qu'ailleurs

En Corse, la part de la richesse dégagée liée au tourisme est de 9,6 % de la richesse dégagée totale alors qu'en moyenne annuelle la part de l'emploi touristique est de 10,6 %.

Ainsi, à l'image de leur poids dans le PIB régional et dans l'emploi, les activités liées au tourisme en Corse pèsent davantage dans la richesse dégagée que partout ailleurs en métropole. En effet, la richesse dégagée liée au tourisme est de 4,9 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur et 4,3 % en Languedoc-Roussillon (pour respectivement 6,2 % et 5,5 % de part dans l'emploi touristique en

moyenne sur l'année 2011).

Sur l'île, c'est dans les trois bassins de vie les plus touristiques que la part de la richesse dégagée par le tourisme est logiquement la plus importante. Elle est même supérieure à la part de l'emploi touristique, à l'inverse des autres territoires insulaires.

Dans la région, l'hébergement représente à lui seul, 53 % de la richesse dégagée par le tourisme en 2011, suivi des cafés-restaurants avec 23,5 %. Sur le continent, la tendance est moins marquée. En effet, l'hébergement en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon représente respectivement 37 % et 36 % de la richesse dégagée par le tourisme. En revanche, le secteur de la restauration y a un poids plus important qu'en Corse (respectivement 29 % et 27 %). Par ailleurs, l'hébergement génère dans la région, comme en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, une part de richesse dégagée largement supérieure à sa part dans l'emploi (+ 12 points).

Enfin, la prédominance en Corse de l'hébergement et de la restauration s'explique par le poids peu élevé de certains secteurs. En particulier, les secteurs « sport et loisirs » et « culture/patrimoine » représentent respectivement 3 % et 1,5 % de la richesse dégagée par le tourisme contre 9 % et 6 % au niveau national. De même, les « autres » activités touristiques (taxis,

organisation de foires, collecte de déchets, blanchisseries...) constituent 7 % de la richesse dégagée régionale liée au tourisme contre 14 % en moyenne française. ■

## Sources

**Déclarations annuelles de données sociales (DADS) 2011** pour l'emploi salarié. Les DADS sont des documents administratifs obligatoires pour toutes les entreprises employant des salariés, elles précisent les postes occupés et les données d'état civil de chaque personne employée. Les DADS couvrent l'ensemble des salariés des entreprises situées en France à l'exception des salariés de la Fonction Publique d'État, de l'agriculture et des services domestiques.

**Données Acooss (Agence centrale des organismes de sécurité sociale) 2011** de la caisse nationale des Urssaf, permettent d'estimer l'emploi non salarié lié au tourisme. Cette source collecte les cotisations sociales et les contributions sociales (CSG-CRDS) reposant sur les rémunérations.

**Fichier Économique Enrichi (FEE)** : il est construit annuellement à partir du fichier Clap de niveau établissement et du fichier Approché des Résultats d'Esane, qui est un fichier de niveau entreprise reprenant l'essentiel de leur comptabilité (compte de résultat et bilan). L'objectif du FEE est de proposer une nouvelle vision de l'appareil productif des territoires en décrivant la population des établissements à partir des données comptables propres à leurs entreprises. Il fournit un indicateur appelé « richesse dégagée » produit à l'échelle des territoires et des secteurs, une information quantitative sur le poids de l'activité économique. Cette information offre, sur le champ des activités salariées et non salariées, marchandes et non marchandes, une vision complémentaire à celle issue de l'emploi salarié.

### Complément sur le transport touristique

Le champ de cette étude porte sur des emplois directs (marchands/non marchands et salariés ou non) générés par la fréquentation touristique, c'est-à-dire l'emploi directement imputable à la présence de touristes (touristes ou excursionnistes) sur la zone. Or, si l'on tenait compte d'autres aspects du tourisme, comme le voyage ou sa préparation, le nombre d'emplois « touristiques » augmenterait d'environ 2 300 emplois supplémentaires pour la Corse en 2011.

## Une touristicité comparable à celles de bassins de vie du pourtour méditerranéen

La situation de la région Corse est atypique du point de vue du poids du tourisme. En effet, elle ne comporte que des bassins de vie à orientation touristique même si ceux-ci le sont à des degrés variables (très touristiques, urbains touristiques, moyennement touristiques). Dans les autres régions, la situation est plus variée (coexistence de zones touristiques et non touristiques) et la moyenne régionale d'emploi touristique est donc logiquement plus faible.

Ainsi, l'économie des bassins de vie de Corse n'est pas forcément plus orientée vers le tourisme que d'autres zones à orientations touristiques du littoral méditerranéen et de taille comparable (soit 10 bassins de vie).

### La touristicité des zones « très touristiques » à un niveau proche du bassin de vie d'Agde

La touristicité des territoires « très touristiques » corses (Balagne, Porto-Vecchio et Grossetto-Prugna/Taravo) est équivalente à celle du bassin de vie d'Agde (Hérault) du point de vue de la saisonnalité de l'emploi, du taux d'emploi touristique annuel moyen et de la part des emplois touristiques en août.

Le bassin du Grau du Roi (Hérault), bien qu'étant moins peuplé, présente aussi des caractéristiques proches mais avec une orientation touristique encore plus marquée que les zones très touristiques corses : la part moyenne de l'emploi touristique y est supérieure (33,5 %) comme la part en août (46,5 % contre un maximum de 40 % en Balagne).

St Laurent de la Salanque (Pyrénées-Orientales) peut être comparé également aux bassins très touristiques de l'île. Cependant cette zone possède une part d'emploi touristique plus faible en moyenne annuelle, mais une saisonnalité encore plus marquée lui permettant d'atteindre 32 % d'emploi touristique en août.

### Les bassins de vie « urbains » corses d'une intensité touristique similaire à ceux de Narbonne ou Sète

Les deux zones urbaines corses (Ajaccio et Bastia) sont assez comparables aux bassins de vie de Narbonne (Aude) et de Sète (Hérault) du point de vue de la touristicité. En effet, dans ces zones de villes moyennes, la saisonnalité est également proche et la part moyenne de

l'emploi touristique par rapport à l'emploi total s'établit entre 5 % et 7 % et tourne autour de 10 % au cœur de l'été. Au contraire, les bassins de vie de Fréjus (Var), Arles (Bouches-du-Rhône) et Menton (Alpes-Maritimes) enregistrent une part d'emploi touristique plus élevée et une saisonnalité légèrement plus faible, signe d'une économie touristique moins concentrée sur la période estivale.

### Parmi les territoires « moyennement touristiques » de l'île, seule la zone de Ghisonaccia trouve un bassin de comparaison sur le littoral méditerranéen

Malgré une population plus importante, le bassin de vie de St Cyprien (Pyrénées-Orientales) présente des caractéristiques touristiques comparables à celui de Ghisonaccia avec, d'une part, un taux d'emploi touristique proche, aussi bien en moyenne sur l'année qu'en août et un coefficient de saisonnalité autour de 4, et d'autre part, la prédominance du secteur de l'hébergement dans l'emploi touristique (42 % des emplois).

## Caractéristiques des bassins de vie du continent sélectionnés pour comparaison avec les bassins corses

Bassins de Vie (Dep)	Population en 2011	Part de l'emploi touristique/emploi total (%)		Coefficient de saisonnalité	Part des principaux secteurs dans l'emploi touristique en moyenne sur l'année (%)			
		Moyenne annuelle	Août		Hébergement	Restauration, cafés	Sport et loisirs	Patrimoine et culture, offices de tourisme
St Laurent de la Salanque (66)	25 809	16,7	32,0	5,7	42,3	24,7	5,8	4,0
Agde (34)	23 999	22,6	37,4	4,9	34,6	39,3	7,9	2,3
St Cyprien (66)	74 317	10,5	19,7	4,3	41,9	14,6	15,7	7,8
Le Grau du Roi (34)	16 826	33,5	46,5	3,8	29,2	42,3	12,6	3,6
Sainte Maxime (83)	22 114	19,8	29,3	3,2	33,1	39,2	9,4	3,4
Narbonne (11)	75 390	6,9	11,4	3,0	25,1	43,7	7,4	6,0
Sète (34)	100 627	5,4	8,5	2,9	31,7	29,9	6,8	9,3
Fréjus (83)	92 598	11,0	16,9	2,7	37,8	35,4	9,0	2,5
Arles (13)	56 180	11,7	15,5	2,1	39,4	28,7	5,1	12,9
Menton (06)	75 546	15,1	19,1	1,9	47,6	30,4	6,4	4,0

Sources : Insee, DADS 2011, Acoiss 2011.

## Définitions

**Emploi touristique** : l'emploi touristique estimé correspond à l'ensemble des emplois directs (marchands/non marchands et salariés ou non) générés par la fréquentation touristique, c'est-à-dire à l'emploi directement imputable à la présence de touristes (touristes ou excursionnistes) sur la zone.

Ainsi, la majorité des moyens de transport et des agences de voyage sont exclus du champ car ils permettent de se rendre sur le lieu de tourisme et ne sont pas une dépense sur la zone de réception.

Les différents secteurs d'activités sont classés selon leur degré de touristicité :

- dans les activités 100 % touristiques, tout l'emploi est considéré comme emploi touristique,
- dans les activités partiellement touristiques, on estime l'emploi touristique en retranchant à l'emploi total un emploi théorique lié aux résidents, calculé

comme la moyenne de l'emploi dans les trois mois creux.

**Richesse dégagée** : notion économique qui permet d'évaluer l'importance de l'activité économique dans une zone donnée. Comme pour l'emploi, la richesse dégagée touristique correspond à la richesse générée par la fréquentation touristique dans une zone de réception. Cet indicateur offre une vision complémentaire à celle donnée par l'emploi. Il est issu de la valeur ajoutée des entreprises et calculé au niveau des établissements. Il permet d'approcher le poids de l'activité économique sans disposer de la mesure directe.

**Touristicité** : correspond à la notion d'intensité touristique de l'économie. Celle-ci est calculé par trois indicateurs : part des emplois touristiques en moyenne annuelle, part des emplois touristiques au mois d'août et coefficient de saisonnalité calculé comme

le rapport entre le volume d'emploi en août et celui en janvier.

**Bassins de vie 2012** : le bassin de vie constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Il est animé par un **pôle de service** (commune ou unité urbaine) disposant d'un panier d'équipements suffisant. Ce découpage apporte un éclairage sur les conditions de vie des habitants et leur relation au territoire.

**En Corse**, les bassins de vie sont au nombre de neuf : Ajaccio, Bastia, Calvi, Corte, Ghisonaccia, Penta-di-Casinca, Porto-Vecchio, Propriano (cf Insee Corse, Quant'île n°22, décembre 2012). Néanmoins, **dans cette étude**, pour respecter les seuils préconisés de 40 ETP touristiques et de 15 000 habitants, les bassins de vie de Grossetto-Prugna et de Propriano ont été regroupés. Il y a donc 8 bassins de vie corses dans le zonage choisi.

## Pour en savoir plus

- « Un million d'emplois liés à la présence de touristes », Insee Première, n° 1555, juin 2015